

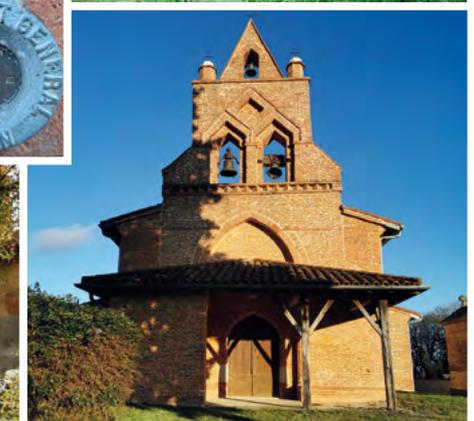


Il était une Foy

Octobre 2025

N°70

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

70^{ème} édito – Un regard sur notre passé pour mieux construire l’avenir. Comme à chaque bulletin, quelques mots pour évoquer l’actualité de notre commune, son fonctionnement et ses projets, à la lumière du monde qui nous entoure.

Sainte-Foy-de-Peyrolières a la richesse d’une histoire vieille de plus de neuf siècles. Ces derniers mois, le comité consultatif Culture et Patrimoine, soutenu par Cœur de Garonne et l’Office de tourisme intercommunal, a poursuivi son travail de valorisation. Lors des Journées Européennes du Patrimoine des 20 et 21 septembre, nous avons pu découvrir les fruits de leurs recherches. Onze plaques d’information patrimoniale, posées par le service technique communal, signalent désormais des lieux emblématiques de notre histoire. Prenez le temps de les découvrir en vous promenant dans le village !

Les rencontres des Sainte-Foy de France, organisées cet été à Conques-en-Rouergue, berceau de toutes les communes « Sainte-Foy », ont également enrichi notre connaissance collective. Remettre l’histoire en perspective permet de guider les choix d’avenir. Ainsi la construction d’une nouvelle école, la création d’un centre de loisirs, la reconversion de l’ancienne école en maison de santé, ou encore la création d’un chemin vers Saint-Lys s’inscrivent dans cette continuité de démarche de développement cohérente et réfléchie. Profitons de notre village, fort de son passé et résolument tourné vers l’avenir.

Votre Maire,
François Vives



Plus de dix siècles de patrimoine mis en valeur

Patrimoine, qu’és acò ? Notre patrimoine local est riche d’éléments matériels ou immatériels hérités du passé et que nous voulons continuer à transmettre aux générations à venir.

Reconnaissez-vous ces lieux, objets éparpillés sur la commune ?

Dans votre journal d’octobre...

Action municipale > Page 2
Révision du SCoT

Action municipale > Page 4
Notre Dame de la Compassion

Vivre à Sainte Foy > Page 6
Bien Vivre Ensemble

Vivre à Sainte Foy > Page 7
Dix siècles d’Histoire mis en valeur



Education

Une rentrée scolaire réussie



À la maternelle

Les quatre classes ont accueilli un total de 80 élèves :

- Mme DUPOUY avec sa décharge M. Anthony LAIGNES : 23 enfants en moyenne section
- Mme Nathalie ABELLA : 22 en petite section
- Mme Annick MAHE : 17 en grande section
- M. Jean-Christophe DARRE : 18 en grande section.

Pour les petites sections, la rentrée s'est déroulée progressivement avec un échelonnement des arrivées sur deux jours.

En cette nouvelle rentrée, l'école maternelle a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle ATSEM en la personne d'Aurore SIGUIER.

Aurore, qui se destine à une carrière dans l'enseignement primaire, remplace Anaïs SAISSET, titulaire du poste, pendant toute la durée de sa mise en disponibilité pour convenances personnelles.



Aurore SIGUIER, nouvelle ATSEM à la maternelle

Au primaire

Un effectif total de 139 élèves a été réparti au sein des six classes : CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et CP/CE2. Pour l'année scolaire en cours, Mme Alexandra GARCIA assumera la décharge de direction les jeudis ainsi que le vendredi matin.



Alexandra GARCIA en décharge de direction à l'école primaire

Solidarité

Actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les aides aux familles les plus modestes sont reconduites par le CCAS pour l'année 2025-2026 :

- aides pour l'inscription des enfants à des activités sportives ou culturelles,
- aides aux voyages et sorties scolaires.



Télécharger les formulaires en suivant [ce lien](#)

Urbanisme

Révision du SCoT



Habitant du Pays Sud Toulousain, nous sommes tous concernés et votre avis compte ! Le document du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Sud Toulousain est en révision.



Le SCoT est un document de planification stratégique qui dessine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il vise à garantir un cadre de vie agréable et durable sur des thématiques essentielles : l'habitat, l'environnement, l'économie, les ressources naturelles, la qualité de vie. Ses prescriptions s'imposent, entre autres, aux plans locaux d'urbanisme (PLU) qu'il impacte directement. Le SCoT du Pays Sud Toulousain,

qui regroupe 3 communautés de communes (Cœur de Garonne, Volvestre, Bassin Auterivain), soit 99 communes, ou 100 000 habitants, est entré en phase de révision depuis 2018.

Après près de 7 ans de travaux, diagnostics, concertations, la phase de l'enquête publique, est ouverte depuis le 15 septembre et jusqu'au 22 octobre 2025. Elle vous permet de vous exprimer sur le projet, quel que soit le domaine qui vous motive. Aucune expertise n'est requise pour participer. Tous les avis sont pris en compte, ils façonnent un territoire qui vous ressemble.



Retrouver les lieux et dates pour [rencontrer la commission d'enquête.](#)

Cœur de Garonne Création du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le 1^{er} octobre 2025 la communauté de communes Cœur de Garonne a créé son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), celui-ci prendra effet le 1^{er} janvier 2026. Il regroupera les services autonomie à domicile (SAD), portage de repas, prévention seniors, accompagnement social, l'animation de la vie sociale et le logement « dit d'urgence » dans un second temps. Il est composé de 17 membres : le Président, 8 élus communautaires et 8 représentants d'associations œuvrant dans le domaine social. Son président est le président de la communauté de communes Cœur de Garonne. Le CIAS se

verra confié le soin de mener une action sociale concertée et démultipliée à l'échelle du territoire intercommunal. Il comportera certains avantages, tels l'exonération de cotisations sociales pour le SAD ou le conventionnement avec le Service de Soins Infirmiers à Domicile de Cazères. Il est à noter qu'il ne se substituera en aucun cas au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), puisqu'il exercera uniquement les compétences d'Action Sociale qui ont été transférées par les communes à la communauté de communes. Le CCAS continuera à mener ses propres actions sociales.



Centre
Intercommunal
Action
Sociale

Voirie

Travaux de voirie au centre-bourg

Rue Saint-Jude : prochaines étapes

Le bureau d'études d'OMEXOM finalise les plans d'exécution. L'entreprise présentera prochainement le devis des travaux au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG). Une fois ce devis validé, les opérations d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public pourront débuter. Ces travaux sont programmés pour le mois de novembre. L'intervention sur la voirie, réalisée par l'entreprise NAUDIN, interviendra dans un second temps, au mois de décembre, après la fin du chantier d'OMEXOM.

La seconde tranche des travaux, qui concernera le secteur allant de la rue des Pyrénées jusqu'au château d'eau, débutera en 2026. Nous remercions l'ensemble des

riverains pour leur compréhension et leur patience durant la durée des travaux.

Route de Rieumes

L'affaissement du mur en pierres situé le long de la route de Rieumes, jouxtant la résidence "Les hauts de Peyrolières", fait l'objet d'un contentieux depuis plusieurs années. Récemment, le département a validé la prise en charge de la démolition de cet ouvrage menaçant de s'effondrer, ce qui avait conduit à la neutralisation partielle du bas-côté pour des raisons de sécurité. Les travaux, dont le démarrage est prévu prochainement, consisteront à remplacer ce muret endommagé par les racines par un talutage adapté.

Place de la Poste

Dans le but d'optimiser l'offre de stationnement temporaire à proximité des commerces du centre-bourg, un nouveau tracé comprenant huit emplacements a été aménagé. Cette configuration vise à améliorer la fluidité de la circulation et intègre une place dédiée aux Per-



Rénovation du talus de la résidence Saint-Jude



Parking passé en zone bleue

sonnes à Mobilité Réduite (PMR), située devant le plan incliné de la pharmacie. Réglementée en zone bleue avec durée limitée, cette solution favorise l'accès aux commerces et professionnels de santé. Les emplacements de stationnement situés place Henri Dunant ou en centre-bourg demeurent disponibles pour les riverains, les administrés et autres véhicules.

Environnement et santé

Espace sans tabac

Conformément au décret 2025-582 du 27 juin 2025 il est désormais interdit de fumer dans et aux abords des lieux suivants :

- Parcs et jardins publics ;
- Abribus et zones couvertes d'attente de voyageurs ;
- Ecoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- Bibliothèques, ludothèques, stades et installations sportives.

Ces mesures, destinées à protéger les plus jeunes des méfaits du tabac, sont applicables depuis le 29 juin 2025 dans un rayon de 10 mètres autour des établissements concernés pendant leurs heures ou leurs périodes d'ouverture.

Les infractions aux présentes dispositions pourront faire l'objet de sanctions pénales.



Plus d'informations sur le site : Service-Public.fr

Urbanisme

Les haies et les fossés

Cet été, la végétation a été luxuriante, et de nombreux administrés se sont adressés à la mairie pour des conflits liés à l'entretien des haies et des fossés. Pour rappel, toute haie dépassant 2 mètres doit être plantée à plus de 2 mètres de la limite voisine. Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public ; il est indispensable qu'elles soient maintenues au droit de la clôture. Pensez aux circulations des piétons, vélos, poussettes, personnes à mobilité réduite, et aux agents du service technique qui ne peuvent plus entretenir ces portions de trottoir.

Par ailleurs, nous rappelons que les fossés qui longent les habitations doivent être entretenus ré-



gulièrement par le propriétaire concerné entre les passages des professionnels, qu'il s'agisse de la voirie départementale ou communale. Chacun est responsable du bon écoulement des fossés, en amont et en aval. Les obstructions diverses sont interdites (grilles, bâtons de bois, plantations), les buses d'entrée doivent être dégagées afin d'éviter les débordements qui pourraient impacter votre propriété en cas de forte pluie. Toutes ces mesures permettront une prévention des risques d'inondation.

Incivilités

Les gardes particuliers

Comme indiqué dans le BM N° 68, après délibération en conseil municipal, la commune a commissionné en tant que gardes particuliers agréés et assermentés, Messieurs Noël AMI et Pascal DELAYE, pour prévenir, constater et éventuellement réprimer les infractions sur le domaine routier communal.

Ces gardes seront en relation directe avec la gendarmerie et seront notamment chargés de la lutte contre les incivilités quotidiennes : déjections canines sur les trottoirs, stationnements gênants ou abusifs, dégradations, dépôts sauvages, absence d'élagage à proximité des voies, travaux effectués sans autorisation sur le domaine routier communal, etc...

Les dernières démarches administratives sont en cours. Leur mise en place sera communiquée via nos outils de communication.

Notre Dame de la Compassion

Projet immobilier en centre-bourg

Dans le cadre du développement du centre-bourg - où sont regroupés les principaux équipements et services municipaux - la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières a sollicité l'expertise de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO), suite au départ des sœurs de la congrégation Notre Dame de la Compassion, libérant leur bâtiment situé allée des Tilleuls.

L'EPFO est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par le décret n°2008-670 du 2 juillet 2008. Il remplit une mission de service public, financée par des fonds publics, en accompagnant les collectivités dans la mobilisation du foncier, notamment pour répondre aux objectifs de production de logements sociaux. Le projet de convention entre l'EPFO, la commune et la communauté de communes a été validé à l'unanimité par le conseil municipal le 3 décembre 2024, puis présenté au conseil communautaire le 30 janvier 2025. La convention opérationnelle tripartite entre l'EPFO, la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières et la communauté de communes Cœur de Garonne a été officiellement signée pour une durée de huit ans, à compter de

son approbation par le préfet de Région le 20 mars 2025. Le projet pourrait aboutir à la création de logements, ainsi qu'à l'installation éventuelle d'un équipement public au cœur du village.

Le 25 août 2025, l'acte de vente du bâtiment a été signé entre la congrégation Notre Dame de la Compassion et l'EPFO.

La première étape du projet local consiste à vider le bâtiment des meubles et objets restants. Afin de donner une seconde vie à ces biens tout en soutenant une cause solidaire, il a été proposé à la congrégation d'organiser un « vide-maison » en collaboration avec la commune. Les recettes de cette opération contribueront au financement d'un projet de maternité porté par les sœurs au Cameroun. Les dates de cet événement seront communiquées via les outils de communication de la commune.

Projet de centre « Mère et Enfant » à Yaoundé au Cameroun

Les sœurs de Notre Dame de la Compassion, sont présentes au Cameroun depuis 1965. Elles y ont bâti un dispensaire, situé dans un quartier populaire de Yaoundé, qui a commencé à



fonctionner en 1987, dans le but de développer le travail de prévention et de soin dans le secteur de la santé auprès d'une population pauvre. Mais il n'offrait pas encore un service complet d'obstétrique et de pédiatrie qui faisait grandement défaut... Face à cette situation, la congrégation a acquis un terrain à un kilomètre du dispensaire pour y construire un centre « Mère et Enfant ».



Plus de renseignements sur le projet de centre « Mère et Enfant »



Réseau aérien Comment signaler un problème de câble sur la voie publique ?

Étiquette Blanche fixée sur le poteau : quand un défaut impactant l'infrastructure fibre est constaté (boîtier fibre, câble fibre, poteaux avec étiquette blanche (propriété F31), un dommage réseau peut être déclaré sur : Déclaration Dommages Réseaux

<https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/>



Étiquette Bleue fixée sur le poteau: quand un défaut impactant l'infrastructure Orange est constaté (câble ADSL, poteaux avec étiquette bleue), un dommage réseau peut être déclaré sur <https://dommages-reseaux.orange.fr/>



Ça approche !

Dans 4 mois, fin des offres commerciales basées sur le réseau cuivre

Le programme d'extinction du réseau cuivre pour le téléphone et l'internet arrive à Sainte-Foy.

Les chiffres sont impressionnants : 110 millions de km de fil de cuivre (soit 2 750 fois le tour de la terre) sont installés en France pour nos usages de téléphone et d'internet. Cela représente 995 000 tonnes de cuivre d'une valeur d'environ 8 milliards d'euros. Ce réseau est aujourd'hui remplacé par 2 millions de km de fibre optique, soit 55 fois moins de fils enterrés ou tendus dans nos paysages pour une consommation électrique trois fois moindre, même au niveau de votre box !

Deux étapes sont à retenir avant le démontage des lignes en cuivre : d'abord la fermeture commerciale dans 4 mois (31 janvier 2026) qui signifie qu'aucune offre basée sur le cuivre ne pourra être faite après cette date, puis la fermeture technique dans deux ans (31 janvier 2028). Cette fermeture technique impliquera l'arrêt de tous les services utilisant le cuivre, que ce soit le téléphone ou l'internet.

Environ 30% des habitants de Sainte-Foy n'ont pas encore remplacé leur abonnement «cuivre» par la fibre, ou par une autre solution telle que le satellite ou la 4G/5G.



Si vous êtes dans ce cas et que vous rencontrez des difficultés pour le faire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

A savoir : A compter du 31 mars 2026, la technologie 2G sera définitivement arrêtée en Haute-Garonne.



Notre « curé de campagne » Hommage au Père Jean-Claude VASSEUR

Le Père Jean-Claude VASSEUR nous a quittés le 24 août dernier.

Après trois décennies de mission pastorale sur un vaste secteur regroupant 28 communes et 35 clochers, le Père doyen avait célébré sa dernière messe dans notre commune lors du rassemblement des Sainte-Foy de France, le 21 août 2022, quelques jours avant sa retraite. Nous garderons en mémoire sa grande disponibilité, son écoute attentive et son engagement constant pour l'amélioration de la condition humaine. Grâce à ces qualités, il a accompagné de nombreux Foyens dans les moments heureux comme dans les épreuves.

Toujours présent dans la vie municipale, il participait aux débats avec bienveillance et intérêt. Il veillait au bon entretien des églises et n'hésitait pas à interpeller les maires : félicitant publiquement, lors des messes des fêtes locales, les travaux accomplis, ou adressant quelques amicales réprimandes lorsque les efforts faisaient défaut. Il a



également encouragé les élus à restaurer le patrimoine religieux, allant jusqu'à devenir l'« ambassadeur » de la restauration de la chapelle Sainte-Anne de La Salvetat, en y invitant Monseigneur LE GALL.

Le Père Jean-Claude VASSEUR répondait toujours présent aux cérémonies civiles, ainsi qu'aux activités associatives, en particulier auprès de l'Amicale des anciens combattants. Sollicité par les municipalités comme par les associations, il ne manquait jamais une occasion de partici-



per à la vie collective. Il restera pour nous tous le visage de ce « curé de campagne » qui a marqué la mémoire de notre commune et que nous n'oublierons pas.

Etat civil

1^{er} juin au 31 août 2025

Naissances

DE FARIA Raphaël
DIASSE Issa
MOURET Anabelle
PUNSOLA Névène
RODRIGUEZ Liam
VIGNAUX Mathilde

Mariage

SE TIAO David & GOBERT Audrey
GARELLI Sébastien & SERINGES Angélique
SEGUINAUD Patrick & AJAC Amandine

Pacs

BRON Alan & LEKNES Andrea

Décès

ARBÉY Michel
COURTADE Jeanne, née ESCOUDE
CRÉGUT Xavier
GOTTER Liliane, née GOLFETTO
JEANNIN Bernadette, née LAPERGUE
LACHAUD Martine, née JULIEN
LONG Denis
POZZO Colette, née MEUNIER
TARDIVO Marcelle, née SANSAS
TRUONG VAN Tuong
VILLENEUVE Christophe

Elections 2026

Dates officielles des élections municipales et communautaires

Le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixe les modalités du scrutin ainsi que la date de convocation des électeurs au dimanche 15 mars 2026 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2026 pour le second tour.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, comme Sainte-Foy-de-Peyrolières, les citoyens utiliseront un bulletin de vote mentionnant la liste de candidats aux élections municipales, et la liste de candidats au mandat de conseiller communautaire. C'est ce qu'on appelle le fléchage.

Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique (INSEE), et à jour des inscriptions

intervenues jusqu'au 6 février 2026.

Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Vous pouvez consulter votre situation électorale ici :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifye-ma-situation-electorale>



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au mercredi 4 février 2026 en ligne sur le site du service public, ou **jusqu'au vendredi 6 février 2026 en mairie.**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

« Sainte-Foy ensemble »

Au plus près des Foyennes et des Foyens, notre implication est constante pour soutenir la vie associative : soutien à la création d'associations comme celle des aînés, communication sur leurs activités, organisation annuelle du forum et de la réunion des présidents. Ce maillage contribue au bien vivre ensemble dans notre commune. Nous avons accompagné le comité consultatif Culture et Patrimoine réunissant élus et habitants, renforçant la fierté d'appartenir à notre village, riche de son passé, de ses équipements et de ses nombreuses animations. De nouvelles initiatives, telles que la course de caisses à savon ou le repair café, viennent enrichir la vie locale. Nous assurons aussi la coordination de la fête locale. À l'écoute de toutes les générations, nous avons lancé un centre de loisirs, favorisé les rencontres intergénérationnelles et associé jeunes et moins jeunes aux commémorations. La proximité s'incarne dans nos actions quotidiennes. Vous pouvez compter sur les membres de l'équipe. Merci à toutes et tous.

« Au plus près des foyens »

Les élections municipales approchent. François Vives a été élu depuis près de 18 ans avec une campagne axée principalement sur l'endettement de la commune. Après 3 mandats, Ste Foy n'a jamais été aussi endetté, quel paradoxe ! Aussi, au gré de nos rencontres, un nombre important de foyens ressent la municipalité comme une entrave et non comme un soutien. A force de nuire à l'habitant principalement en matière d'urbanisme, à force d'autoritarisme et de manque d'empathie, Ste Foy est en train de se tendre. En 2020, notre volonté était de mener une politique pour les habitants. Plus que jamais, il devient urgent de faire de notre mairie un outil au service de la population et de l'intérêt collectif. L'entêtement du maire sur certains dossiers nuit au développement de la commune dont la ZAC qui ne verra pas le jour. Les projets de lotissement suivront-ils le même chemin ? Si vous souhaitez comme nous que la municipalité change, contactez-nous : aupluspresdesfoyens@gmail.com



« Bien vivre ensemble »

Sérénité garantie si sécurité assurée

La prochaine rencontre « Parlons-en » portera sur le thème de la sécurité, et plus particulièrement sur la prévention routière.

Le major de la brigade de gendarmerie de Saint-Lys présentera la situation locale, tandis que l'association Prévention Routière apportera un éclairage plus large sur les enjeux nationaux.

Ce sera aussi l'occasion de revenir sur le label « Ville prudente », attribué à Sainte-Foy-de-Peyrolières le 6 février dernier. Ce label, piloté par l'association Prévention Routière, valorise

les communes engagées dans la lutte contre l'insécurité routière. Il comprend cinq niveaux symbolisés par des cœurs, et est valable trois ans.

La commune a obtenu son premier cœur et espère décrocher le deuxième, grâce à ses récentes actions : réaménagement des infrastructures sportives, accessibilité PMR, marquage en zone bleue, et rappels réguliers des consignes de sécurité dans le

bulletin municipal. Le panneau « Ville prudente » est désormais visible à l'entrée du village côté Saint-Lys (cf. bulletin n°68).

La sécurité routière est un enjeu collectif, essentiel pour un cadre de vie serein et sécurisé.

Les gardes particuliers commissionnés par la commune seront également présents pour échanger sur leurs missions.

Rendez-vous à la Halle, samedi 22 novembre à 10h.



Stationnement gênant devant le complexe scolaire

USSF Football

Anthony MARTINEAU, hommage de son équipe

Anthony MARTINEAU, âgé de 35 ans fait partie des plus anciens membres du club de foot de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Ses connaissances footballistiques sont impressionnantes. Que ce soit administrativement, sportivement, ou même sur l'histoire du club, Anthony est une encyclopédie du football. C'est un amoureux du ballon rond et des couleurs foyennes.

Il intègre le club lors de la saison 2008/2009 en tant que joueur U18 puis passe en senior à la saison suivante. En 2016 Anthony

devient trésorier du club pour 2 ans. Temporairement absent du club, il a continué à suivre attentivement ses activités. Il revient en 2022 comme entraîneur adjoint des seniors, puis principal de 2023 à 2025. Anthony permettra aux seniors Foyens une montée en D3 avant d'arrêter le coaching sur cette magnifique saison.

Son amour inconditionnel pour l'USSF Football lui dictera de s'investir encore un peu plus en devenant le nouveau secrétaire du club.

Anthony MARTINEAU apporte



une énergie positive et des solutions aux problèmes rencontrés. Sa bienveillance et son engagement au sein du club sont exemplaires.

Merci Antho pour tout ce que tu fais pour le maillot rouge noir !



Bus : nouvelle ligne Ligne 401 - Saint-Lys Boulodrome/ Colomiers Gare SNCF

La nouvelle ligne de bus n°401 est en service depuis le 1^{er} septembre 2025.

À partir du boulodrome de Saint-Lys, avec un arrêt au lycée de Fonsorbes, puis au rond-point du Banayre, la ligne passe ensuite par Fonsorbes et Fontenilles, offrant des connexions vers la gare de Colomiers, le Linéo 2, et à terme la future ligne C du métro.

Un bus toutes les 30 mins en heures de pointe (du lundi au vendredi) et toutes les heures en période creuse et le samedi.

Cette ligne vise à améliorer l'accessibilité des transports en commun depuis Saint-Lys.

Allô Tisséo

Tél : 05 61 41 70 70



Consulter les horaires via [ce lien](#)



Appel à témoignages

La cabine à lire vous écoute

La cabine à lire est un lieu bien fréquenté à Sainte-Foy et c'est réjouissant.

Pour recueillir vos avis, une boîte à lettres est disponible dans la cabine afin que vous puissiez nous écrire comment et pourquoi vous l'utilisez si bien ! Postez votre lettre dans une cabine téléphonique en quelque sorte !!!

Pour les utilisateurs occasionnels : la cabine accueille avec grand plaisir les livres d'art, es-

sais, romans, BD et livres pour enfants. Pour les autres dépôts, merci de vous rendre dans des recycleries (Recupalys à Saiguède par exemple) ou à la déchetterie de Rieumes.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers toutes les personnes qui contribuent activement à l'entretien et au bon fonctionnement de cette installation depuis sa mise en service en septembre 2018.

Bonne lecture !

Patrimoine

« Dix siècles d'Histoire mis en valeur »



Patrimoine, qu'és acò ?

Le patrimoine désigne un ensemble d'éléments matériels ou immatériels hérités du passé. Il englobe aussi bien des monuments, objets d'art, sites industriels ou artisanaux, outils et machines, paysages, arbres remarquables etc., que des aspects culturels comme les langues, les chants, les coutumes ou les traditions gastronomiques... Certains biens patrimoniaux bénéficient d'un classement par l'État ou par des organismes internationaux tels que l'UNESCO, garantissant leur protection et leur transmission aux générations futures.

Nous avons besoin de vous !

Le comité consultatif Culture et Patrimoine de Sainte-Foy souhaite enrichir les données qu'il possède déjà en faisant appel aux Foyens. En effet vous pouvez contribuer à cet enrichissement en prêtant des archives qui seront numérisées (textes ou photos), ou en suggérant des pistes de recherche. Toute contribution sera la bienvenue !

Le patrimoine local : actions et valorisation

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2025 ont eu pour thème principal « Le patrimoine architectural ». Et c'est bien sur ce thème-là qu'ont travaillé, pendant de nombreux mois, les membres du comité consultatif Culture et Patrimoine, prolongeant et enrichissant la recherche débutée pour les JEP de 2024. Ce travail a consisté à rassembler des données historiques en lien avec 11 lieux emblématiques de la commune. Et grâce à la participation financière et logistique de la

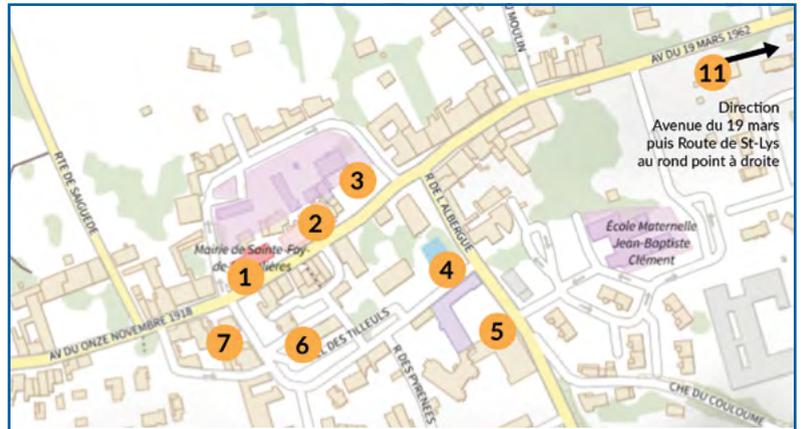


À la découverte des nouvelles plaques d'information patrimoniale lors des JEP



Plaque du couvent et sa chapelle (plaque 5)

communauté de communes, ces recherches ont pu se concrétiser par la création de plaques explicatives installées par le service technique communal début septembre. Par ailleurs, une exposition s'est tenue en mairie, permettant d'en savoir plus sur ces 11 lieux et sur l'élaboration des plaques. Un livret a également été édité par le comité consultatif Culture et Patrimoine et un autre le sera par l'Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne. Ils viennent compléter ceux déjà mis à disposition du public en 2024 : « Neuf siècles d'histoire à Sainte-Foy-de-Peyrolières » et « Moments d'histoire à Sainte-Foy-de-Peyrolières », en vente au Tabac-presse du village.



Où trouver les 11 lieux :

En cœur de bourg

1. L'hôtel de ville
2. La maison du juge RUPE
3. Les fortifications
4. La Halle
5. Le couvent et sa chapelle
6. La Maison de Santé
7. L'église

Excentrés

8. Notre-Dame du Lait (rue du 11 novembre 1918)
9. La gare (sur le parking de covoiturage)

Dans les hameaux

10. Le Parayré (devant la chapelle)
11. La Salvetat de Sainte-Foy (entrée de la chapelle)

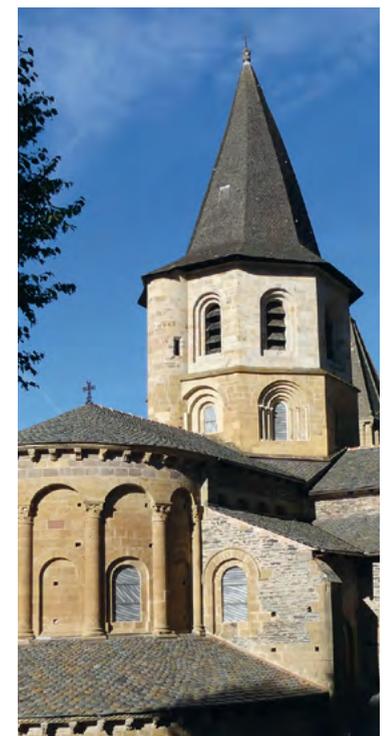
Rencontres des Sainte-Foy de France à Conques en Aveyron, les 22, 23 et 24 août 2025

Siège d'un oratoire dès le Ve siècle, puis d'un monastère avant l'an 800, Conques connut un fort développement avec la venue de nombreux pèlerins attirés par les miracles liés aux reliques de Sainte-Foy d'Agen. En réunissant d'importants domaines fonciers, l'abbaye va constituer un îlot de prospérité durant la détresse économique du IX^e siècle. Son abbatale romane y sera construite aux XI^e et XII^e siècle.

C'est ainsi que les villages des Sainte-Foy de France furent fondés par les moines bénédictins de cette abbaye sur les domaines encore vierges.

Cette rencontre mémorable et toujours aussi fraternelle des

Sainte-Foy de France avec environ 300 participants dont une cinquantaine de notre village, fut organisée autour d'un programme riche et varié : conférences historiques, concert choral dans la somptueuse abbatale, visite de celle-ci avec son célèbre tympan, déambulation libre dans le village médiéval musée en plein air, découverte du territoire environnant, soirée avec danse folklorique et concert, marché de producteurs, messe, repas dans le cloître. Un moment très fort alliant patrimoine et convivialité qui a ravi les participants.





Associations

L'USSF Rugby fête ses 60 ans le 11 octobre !



Rassemblement des membres du club de rugby en 2022



Fondé en 1965, le club de rugby de Sainte-Foy célèbre six décennies d'histoire, de passion et de convivialité. Pour marquer cet anniversaire exceptionnel, une grande journée de fête est prévue le samedi 11 octobre 2025 au stade, réunissant toutes les générations qui ont fait battre le



cœur de l'USSF. Soixante ans de matchs, d'émotions, de victoires, de souvenirs et d'engagements seront célébrés comme il se doit ! Anciens joueurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants, jeunes de l'école de rugby... tous sont invités à partager ce moment unique. Au programme : repas festif, concert, surprises, temps d'échange, mais aussi une expo-

sition historique retraçant l'évolution du club à travers photos, maillots, archives et souvenirs. Ce sera aussi l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui ont marqué l'histoire de l'USSF. Une journée placée sous le signe de la mémoire, de la transmission et de la fête. Longue vie à l'USSF Rugby, acteur essentiel du vivre-ensemble à Sainte-Foy !

Course de caisse à savon A vos marques, prêt, partez....

La quatrième édition de la course de caisses à savon de la Pentecôte s'organise avec encore plus de surprises et de nouveautés. Après une démonstration de Stunt (cascades en motos) pour ouvrir les festivités, une nouveauté est prévue pour 2026 avec l'opportunité donnée aux jeunes bambins volontaires de s'élancer pour une descente dédiée aux enfants avant celles des « grands ». L'association « Les Zamis en Balade » compte sur vous, n'hésitez



pas à les contacter au 06 13 56 32 24 pour plus de détails. Leur conseil « mettez-vous dès à présent au bricolage car le mois de mai arrive très vite » !

Nouveau commerce



Depuis le 22 septembre, le food-truck « **Le Tour Du Bowl** » est présent sur la commune tous les lundis de 18h30 à 20h30, place Henri Dunant (devant la Poste). <https://letourdubowl.fr/>



La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr - Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23
Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h -12h et 13h30 - 17h.
Mercredi : 9h-12h. **Jeudi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h.
www.sainte-foy-de-peyrolles.fr

Sports

Foot

- Prochains matchs à Sainte-Foy, à 20h
- 11 octobre : USSF / Save et Garonne FC
 - 18 octobre : USSF / Quint Fonsegrives FC
 - 15 novembre : USSF / Eaunes Labarthe FC
 - 6 décembre : USSF / Mahorais de Toulouse



Rugby

- Prochains matchs à Sainte-Foy, à 15h
- 19 octobre : USSF / US Portesienne
 - 2 novembre : USSF / Mardaing Azereix / Ossun
 - 23 novembre : USSF / Tournay sports
 - 21 décembre : USSF / Rugby club muretain



Pétanque

- 8 novembre : championnat de pétanque



Octobre

Du 1 au 31 : Octobre Rose, (voir programme détaillé sur site internet et Panneau Pocket)

Samedi 18 : Thé dansant, Les T'asmlou ?, La Halle, 14h30

Samedi 18 : Repair Café, Fonsorbes, 14h

Dimanche 19 : Vide-greniers, Fidésiades en Savès, centre-bourg

Jeudi 30 : Concours de belote, Les T'asmlou ?, La Halle, 21h

Novembre

Mercredi 12 : Commémoration du 11 novembre 1918, départ 10h30 de la place Henri Dunant

Samedi 15 : Rencontre gourmande et artisanale, Fidésiades en Savès, La Halle, 10h

Samedi 15 : Repair Café, Récupalys (Sauguède), 14h

Samedi 22 : « Parlons-en », La Halle, 10h

Samedi 22 : Dictée d'automne, Agora, La Halle, 17h

Jeudi 27 : Concours de belote, Les T'asmlou ?, La Halle, 21h

Samedi 29 : Repair Café, La Halle, 14h

29 & 30 : Marché de Noël, USSF Rugby, La Halle

Décembre

6&7 : Bourse aux jouets et livres, Fidésiades en Savès, La Halle

Dimanche 14 : Loto, Fidésiades en Savès, La Halle

Janvier

Samedi 10 : Vœux de la municipalité et Accueil des nouveaux habitants, Complexe scolaire, 11h



Tous les dimanches
Marché de plein vent
de 8h à 12h30